

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 6 FÉVRIER 2024 (19 : 00)

Présents :

Monsieur Laurent Devin, Député-Bourgmestre;
Monsieur Kevin Van Houter, Madame Larissa Davoine, Monsieur Frédéric Tilmant, Madame Marie-Claude Klenner, Monsieur Laurent Arman, Madame Natacha Leroy, Échevins;
Monsieur Luc Jonnart, Monsieur Frédéric Joie, Monsieur Jérôme Urbain, Monsieur Manuel Bejarano Medina, Monsieur Philippe Labar, Madame Judith Philippe, Monsieur Frédéric Maghe, Madame Sarah De Baets, Madame Marinella Cramarossa, Monsieur Salvatore Calvagna, Madame Maria Hamel, Madame Eugénie Ruelle, Monsieur Vincent Noteboom, Madame Marine Vilbajo, Monsieur Thomas Beaujean, Monsieur Mario Tilmant, Monsieur Alexandre Rombaut, Monsieur Thomas Ferrari, Monsieur Fabrice Manderlier, Monsieur Alexandre Balourdos, Conseillers;
Monsieur Jean-Luc Fayt, Président du CPAS;
Monsieur Guillaume Somers, Directeur Général;

Excusés :

Monsieur Etienne Piret, Monsieur Saverio Fracapane, Conseillers;

Absent :

Monsieur Benoît Deghorain, Conseiller;

Conseil communal du 6 février 2024

à 19h00

Salle B - Kursaal

SÉANCE PUBLIQUE

JURIDIQUE

**1. Organisation des Championnats de Belgique de cyclisme 2024 et 2025 -
Convention de partenariat entre la Ville de Binche et l'Asbl "CBCB" -
Approbation**

Le Conseil communal est invité à approuver la convention de partenariat entre la Ville de Binche et l'Asbl "Championnats de Belgique de cyclisme de Binche" relative à l'organisation des championnats de Belgique de cyclisme 2024 et 2025.

Accord à l'unanimité

FINANCES

**2. Notification de l'approbation après réformation des modifications budgétaires
ordinaire et extraordinaire n° 2 de l'exercice 2023 - Prise de connaissance**

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance que la délibération du 19 octobre 2023, par laquelle le Conseil communal a voté la modification budgétaire n°2 de l'exercice 2023, a été approuvée après réformation par le Ministre du Logement, des Pouvoirs Locaux et de la Ville.

Prise de connaissance

**3. Notification de l'approbation après réformation du budget de l'exercice 2024 -
Prise de connaissance**

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance que la délibération du 19 octobre 2023, par laquelle le Conseil communal a voté le budget de l'exercice 2024, a été approuvée après réformation par le Ministre du Logement, des Pouvoirs Locaux et de la Ville.

Prise de connaissance

4. Approbation de la dotation à la Zone de Secours - Exercice 2024

Le Conseil communal est invité à :

- approuver le montant de la dotation de la Ville de Binche dans le budget de la Zone de Secours, pour l'exercice 2024, à savoir un montant de 1.181.813,07€;
- transmettre la présente au Conseil de la Zone de Secours et à la Directrice financière.

Accord à l'unanimité

5. Asbl Antenne Centre / ACTV - Contrat de gestion 2024 - Approbation

Le Conseil communal est invité à approuver la conclusion du contrat de gestion 2024, entre la Ville de Binche et l'Asbl Antenne Centre / ACTV.

M. Devin indique que pour cette édition, un JT spécial sera diffusé de 12h00 à 13h00, le dimanche. Le dispositif est identique aux années précédentes pour le reste du Carnaval.

Accord à l'unanimité

FISCALITE

6. Contrat n° 24/003 BCSS / VILLE DE BINCHE relatif à la communication de données à caractère personnel par la Banque Carrefour de la sécurité sociale - Approbation

Le Conseil communal est invité à approuver le contrat n° 24/003 relatif à la communication de données à caractère personnel par la Banque Carrefour de la sécurité sociale à la Ville de Binche.

Accord à l'unanimité

7. Notification - Approbation du règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés 2024 - Prise de connaissance

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance que la délibération du 7 décembre 2023, par laquelle le Conseil communal vote le règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés se rapportant à l'exercice 2024, est approuvée par le Ministre du Logement, des Pouvoirs Locaux et de la Ville.

Prise de connaissance

SUBSIDES

8. Subsidés communaux - Rapport annuel 2023- Prise de connaissance

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance du rapport relatif aux subventions en espèces et en nature, octroyées par le Collège communal en 2023, en vertu de la délégation accordée le 18 juin 2013.

Prise de connaissance

**9. Notification de l'approbation de la modification budgétaire n° 2 - Exercice 2023 -
Prise de connaissance**

Il est porté à la connaissance du Conseil communal de la Ville de Binche que la modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2023 de la Régie Foncière communale est approuvée, telle qu'arrêtée par le Conseil communal en date du 19 octobre 2023.

Prise de connaissance

10. Notification de l'approbation du Budget 2024 - Prise de connaissance

Il est porté à la connaissance du Conseil communal de la Ville de Binche que le budget de l'exercice 2024 de la Régie Foncière communale est approuvé, tel qu'arrêté par le Conseil communal en date du 19 octobre 2023.

Prise de connaissance

**11. Emprises parcelles de terrain à la Voie Miclette et au Chemin de Bonne
Espérance à Waudrez - Approbation de la convention d'indemnités locatives
pour rupture de bail à ferme relative à la parcelle cadastrée section B n° 609m -
Avenant**

Suite à un problème de contenance relative à la parcelle B 609m, le Conseil communal est invité à :

- approuver l'avenant à la convention d'indemnités locatives pour rupture de bail à ferme occupée par le fermier locataire et moyennant une indemnité;
- inscrire la dépense à l'article budgétaire 481/733-60/2018 pour le projet n° 20180023.

Accord à l'unanimité

**12. Emprises parcelles de terrain à la Voie Miclette et au Chemin de Bonne
Espérance à Waudrez - Approbation de la convention d'indemnités locatives
pour rupture de bail à ferme relative à la parcelle cadastrée section C n° 274e**

Le Conseil communal est invité à :

- approuver la convention d'indemnités locatives pour rupture de bail à ferme pour la parcelle cadastrée section C n° 274e en nature de terre occupée par le fermier locataire et moyennant une indemnité;
- inscrire la dépense à l'article budgétaire 481/733-60/2018 pour le projet n° 20180023.

Accord à l'unanimité

**13. Emprises parcelles de terrain à la Voie Miclette et au Chemin de Bonne
Espérance à Waudrez - Approbation de la convention d'indemnités locatives
pour cession de jouissance temporaire pour la durée des travaux (zone de
travail)**

Le Conseil communal est invité à :

- approuver la convention d'indemnités locatives pour cession de jouissance temporaire pour la durée des travaux (zone de travail);
- inscrire la dépense à l'article budgétaire 481/733-60/2018 pour le projet n° 20180023.

Accord à l'unanimité

14. Terrain sis rue Adrien Hulin 31 à Péronnes - Aliénation - Accord de principe

Le Conseil communal est invité à marquer son accord de principe sur la vente de gré à gré d'une parcelle de terrain communal cadastrée section A n° 109L pour une superficie de 11a 17ca sise rue Adrien Hulin 31 à Péronnes-lez-Binche, selon le plan établi par le géomètre-expert.

Accord à l'unanimité

15. Construction d'un ensemble immobilier sis rue des Boulevards à 7130 Binche - Aliénation - Décision

Le Conseil communal est invité à marquer son accord sur l'aliénation des parcelles cadastrées section A ns° 243/03A et 232H ainsi que la bande de terrain reprise dans le domaine public représentée en zone X6 sur le plan.

Accord à l'unanimité

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

16. Accord-cadre de travaux 2024 - Fourniture et pose de mobilier urbain (potelets, ralentisseurs, ...) - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision

Dans le cadre du marché « Accord-cadre de travaux 2024 - Fourniture et pose de mobilier urbain (potelets, ralentisseurs, ...) », le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des travaux;
- approuver le cahier des charges N° 3278 et le montant estimé du marché "Accord-cadre de travaux 2024 - Fourniture et pose de mobilier urbain (potelets, ralentisseurs, ...)", établis par le Bureau d'Études de la Ville. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 66.115,70 € hors TVA ou 80.000,00 €, 21% TVA comprise;
- passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable;
- financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 423/741-52 (n° de projet 20240049).

Accord à l'unanimité

17. Accord-cadre de travaux de peintures dans les écoles communales 2024 - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision

Dans le cadre du marché "Accord-cadre de travaux de peintures dans les écoles communales 2024", le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des travaux;
- approuver le cahier des charges N° 3281 et le montant estimé du marché "Accord-cadre de travaux de peintures dans les écoles communales 2024". Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 47.040,00 € hors TVA ou 49.862,40 €, 6% TVA comprise;
- passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable;
- financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 722/724-60 (n° de projet 20240010).

Accord à l'unanimité

18. Accord-cadre 2024 - Fourniture et pose de préau dans les écoles communales - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision

Dans le cadre du marché « Accord-cadre 2024 - Fourniture et pose de préau dans les écoles communales », le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des Travaux.
- approuver le cahier spécial des charges réf. 3277 et le montant estimé du marché ayant pour objet "Accord-cadre 2024 - Fourniture et pose de préau dans les écoles communales", établis par le Bureau d'Etudes de la Ville. Les conditions sont fixées par le cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant est estimé à 56.603,77 € hors TVA ou 60.000,00 €, 6% TVA comprise.
- choisir la procédure négociée sans publication préalable comme mode de passation du marché.
- financer cette dépense avec le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 722/723-52 (n° de projet 20240043).

Accord à l'unanimité

19. FRIC 2022/2024 - BRAY- Rue des Sorbiers (tronçon compris entre la Route de Mons et la rue des Platanes) - Réfection des trottoirs (investissement n° 9) - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision

Dans le cadre du marché FRIC 2022/2024 - BRAY - Rue des Sorbiers (tronçon compris entre la Route de Mons et la rue des Platanes) - Réfection des trottoirs (investissement n° 9)", le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des travaux ;
- approuver le cahier des charges réf. 3279 et le montant estimé du marché ayant pour objet "FRIC 2022-2024 - BRAY, rue des Sorbiers (tronçon compris entre la Route de Mons et la rue des Platanes) - Réfection des trottoirs (investissement n° 9) ". Les conditions sont fixées comme prévu par le cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant est estimé à 89.150,58 € hors TVA ou 107.872,20 €, 21% TVA comprise;
- choisir la procédure ouverte comme mode de passation du marché;
- financer cette dépense avec le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 421/731-60 (n° de projet 20230020).

Accord à l'unanimité

20. FRIC 2022/2024 - BRAY - Rue des Sorbiers (tronçon compris entre la rue des Aubépines et la rue Courbe) - Réfection des trottoirs (investissement n° 10) - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision

Dans le cadre du marché FRIC 2022/2024 - BRAY - Rue des Sorbiers (tronçon compris entre la rue des Aubépines et la rue Courbe) - Réfection des trottoirs (investissement n°10)", le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des travaux ;
- approuver le cahier des charges réf. 3282 et le montant estimé du marché ayant pour objet "FRIC 2022-2024 - BRAY, rue des Sorbiers (tronçon compris entre la rue des Aubépines et la rue Courbe) - Réfection des trottoirs (investissement n° 10)". Les conditions sont fixées comme prévu par le cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant est estimé à 177.959,72 € hors TVA ou 215.331,26 €, 21% TVA comprise;
- choisir la procédure ouverte comme mode de passation du marché;
- financer cette dépense avec le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 421/731-60 (n° de projet 20230020).

Accord à l'unanimité

21. FRIC 2022/2024 - BRAY - Rue des Sorbiers (tronçon de la rue des Sorbiers, rue des Aubépines, rue César de Paepe, rue des Platanes) - Aménagement des trottoirs autour de la Place (investissement n° 11) - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision

Dans le cadre du marché "FRIC 2022/2024 - BRAY, rue des Sorbiers (tronçon de la rue des Sorbiers, rue des Aubépines, rue César de Paepe, rue des Platanes) - Aménagement des trottoirs autour de la Place (investissement n° 11)", le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des travaux ;
- approuver le cahier des charges réf. 3283 et le montant estimé du marché ayant pour objet "FRIC 2022-2024 - BRAY, rue des Sorbiers (tronçon de la rue des Sorbiers, Rue des Aubépines, Rue César de Paepe, Rue des Platanes) - Aménagement des trottoirs autour de la Place (investissement n° 11)". Les conditions sont fixées comme prévu par le cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant est estimé à 77.489,05 € hors TVA ou 93.761,75 €, 21% TVA comprise;
- choisir la procédure ouverte comme mode de passation du marché;
- financer cette dépense avec le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 421/731-60 (n° de projet 20230020).

Accord à l'unanimité

22. FRIC 2022/2024 - WAUDREZ - Rue Mon Plaisir (tronçon entre la rue de Lobbes et côté rue du Bruille) - Intervention reprise des eaux dans le fossé avec reprofilage (investissement 13) - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision

Dans le cadre du marché "FRIC 2022/2024 - WAUDREZ - Rue Mon Plaisir (tronçon entre la rue de Lobbes et côté rue du Bruille) - Intervention reprise des eaux dans le fossé avec reprofilage (investissement 13)", le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des travaux;
- approuver le cahier des charges réf. 3285 et le montant estimé du marché ayant pour objet "FRIC 2022-2024 - WAUDREZ - Rue Mon Plaisir (tronçon entre la rue de Lobbes et côté rue du Bruille) - Intervention reprise des eaux dans le fossé avec reprofilage (investissement 13)". Les conditions sont fixées comme prévu par le cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant est estimé à 250.708,70 € hors TVA ou 303.357,53 €, 21% TVA comprise.

Le marché est divisé en lots:

- Lot 1: Reprofilage de la voirie, estimé à 204.884,27 € hors TVA ou 247.909,97 €, 21% TVA comprise;
- Lot 2: Intervention sur le fossé, estimé à 45.824,43 € hors TVA ou 55.447,56 €, 21% TVA comprise;
- choisir la procédure ouverte comme mode de passation du marché;
- financer cette dépense avec le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 421/731-60 (n° de projet 20230020).

Accord à l'unanimité

23. Accord-cadre de travaux de rabotage et pose 2024 - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision

Dans le cadre du marché "Accord-cadre de travaux de rabotage et pose 2024", le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des travaux;
- approuver le cahier des charges N° 3251 et le montant estimé du marché "Accord-cadre de travaux de rabotage et pose 2024". Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 413.223,14 € hors TVA ou 500.000,00 €, 21% TVA comprise;
- passer le marché par la procédure ouverte;
- financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 421/731-60 (n° de projet 20240019).

Accord à l'unanimité

24. Aménagement d'une zone d'immersion temporaire (ZIT) à la rue de la Résistance à Waudrez - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision

Dans le cadre du marché « Aménagement d'une zone d'immersion temporaire (ZIT) à la rue de la Résistance à Waudrez », le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des travaux;
- approuver le cahier des charges N° 3274 et le montant estimé du marché "Aménagement d'une zone d'immersion temporaire (ZIT) à la rue de la Résistance à Waudrez", établis par l'auteur de projet, ARCEA SPRL, Chaussée de Binche, 30 à 7000 Mons. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 125.940,20 € hors TVA ou 152.387,64 €, 21% TVA comprise;
- passer le marché par la procédure ouverte;
- rattacher la dépense au projet 20180023 et la financer par le crédit qui sera inscrit lors d'une prochaine modification budgétaire;
- transmettre le marché au pouvoir subsidiant SPW DAFOR pour demande de subside.

Accord à l'unanimité

25. Conception et réalisation d'un skatepark à Binche - Accord de principe sur l'avant-projet

Dans le cadre du projet « Conception et réalisation d'un skatepark à Binche », le Conseil communal est invité à :

- marquer son accord de principe sur l'avant-projet de "Conception et réalisation d'un skatepark à Binche" ;
- marquer son accord de principe sur l'estimation des travaux au montant de 289.256,19 € hors TVA ou 350.000,00 €, 21% TVA comprise de l'avant-projet "Conception et réalisation d'un skatepark à Binche" ;
- marquer son accord de principe sur l'esquisse de l'avant-projet "Conception et réalisation d'un skatepark à Binche" ;
- transmettre la décision d'accord de principe sur l'avant-projet de "Conception et réalisation d'un skatepark à Binche" à l'autorité subsidiaire SPW-INFRASPORTS.

Accord à l'unanimité

26. Infrastructure sportive de quartier (ISQ) - Conception et réalisation d'un skatepark à Binche - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision

Dans le cadre du marché "Conception et réalisation d'un skatepark à Binche", le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des travaux ;
- approuver le cahier des charges réf. 2011, le projet d'avis de marché et le montant estimé du marché ayant pour objet "Conception et réalisation d'un skatepark à Binche", établis par le Bureau d'Etudes de la Ville. Les conditions sont fixées comme prévu par le cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant est estimé à 284.925,62 € hors TVA ou 344.760,00 €, 21% TVA comprise;
- choisir la procédure négociée directe avec publication préalable comme mode de passation du marché;
- financer cette dépense avec le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 764/721-60 (n° de projet 20220024);
- transmettre la décision d'approbation du projet "ISQ Conception et réalisation d'un skatepark à Binche" à l'autorité subsidiante SPW-INFRASPORTS.

Accord à l'unanimité

27. Accord-cadre de travaux pour l'extension du réseau de caméras de surveillance et le remplacement du matériel obsolète - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision

Dans le cadre du marché « Accord-cadre de travaux pour l'extension du réseau de caméras de surveillance et le remplacement du matériel obsolète », le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des travaux.
- approuver le cahier des charges N° 3289 et le montant estimé du marché "Accord-cadre de travaux pour l'extension du réseau de caméras de surveillance et le remplacement du matériel obsolète", établis par le Service Informatique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 326.876,67 € hors TVA ou 395.520,77 €, 21% TVA comprise.
- passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.
- financer cette dépense par les crédits inscrits au budget extraordinaire de l'exercice 2024, articles 330/732-60 (n° de projet 20240050), 330/732-60 (n° de projet 20240051) et 330/732-60 (n° de projet 20240052).

Accord à l'unanimité

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES

28. Acquisition d'une machine à graver les médailles pour le service des travaux - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision

Dans le cadre du marché « Acquisition d'une machine à graver les médailles pour le service des travaux », le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des fournitures;
- approuver le cahier des charges N° 3280 et le montant estimé du marché "Acquisition d'une machine à graver les médailles pour le Service des travaux". Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 45.454,54 € hors TVA ou 54.999,99 €, 21% TVA comprise;
- passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable;
- financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 763/744-51 (n° de projet 20240036).

Accord à l'unanimité

29. Remplacement de packs biométriques pour le service Population/Etat civil - Approbation de l'offre de Civadis

Dans le cadre du remplacement de packs biométriques pour le service Population/Etat civil", le Conseil communal est invité à :

- approuver l'offre de prix de CIVADIS rue de Néverlée n° 12 à 5020 Namur pour le « Remplacement de packs biométriques pour le service Population/Etat civil", au montant de 37.394,56 € hors TVA ou 45.247,42 €, 21% TVA comprise;
- financer cette dépense avec le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 104/742-53.

Accord à l'unanimité

30. Accord-cadre de fourniture et plantation d'arbres et d'arbustes dans l'entité - 2024 - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision

Dans le cadre du marché « Accord-cadre de fourniture et plantation d'arbres et d'arbustes dans l'entité - 2024 », le Conseil communal est invité à :

- approuver le principe des fournitures ;
- approuver le cahier des charges N° 3291 et le montant estimé du marché "Accord-cadre de fourniture et plantation d'arbres et d'arbustes dans l'entité - 2024". Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 74.380,14 € hors TVA ou 90.000,00 €, 21% TVA comprise ;
- passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable ;
- financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 766/734-60 (n° de projet 20240047).

Accord à l'unanimité

FABRIQUES D'EGLISE

31. Fabrique d'église Notre-Dame-du-Travail de Bray - Budget - Exercice 2024 - Approbation du budget de l'exercice 2024 après réformation - Décision

Le Conseil communal est invité à approuver la délibération du 25 août 2023 par laquelle le Conseil de la fabrique d'église Notre-Dame-du-Travail de Bray a décidé d'arrêter le budget de l'exercice 2024, réformé comme suit :

- Recettes : 19.699,60 € ;
- Dépenses : 19.699,60 € ;
- Excédent : 0,00 € ;

Le supplément communal à verser s'élève à 13.229,87 € dont 8.819,91 € sont à verser par l'Administration communale de Binche et 4.409,96 € sont à verser par l'Administration communale d'Estinnes afin de respecter la répartition du subside de 2/3 à Binche et 1/3 à Estinnes.

Pour: 18

**Laurent Devin, Kevin Van Houter, Larissa Davoine, Frédéric Tilmant, Natacha Leroy,
Frédéric Joie, Judith Philippe, Frédéric Maghe, Sarah De Baets, Marinella Cramarossa,
Salvatore Calvagna, Maria Hamel, Vincent Noteboom, Marine Vilbajo, Mario Tilmant, Thomas
Ferrari, Fabrice Manderlier, Alexandre Balourdos**

Abstentions: 10

**Marie-Claude Klenner, Laurent Arman, Luc Jonnart, Jérôme Urbain, Manuel Bejarano
Medina, Philippe Labar, Eugénie Ruelle, Thomas Beaujean, Alexandre Rombaut, Jean-Luc
Fayt**

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

32. Enseignement fondamental - Renouvellement des conventions-cadres en vue du prochain agrément 2024/2030 du service de Promotion de la Santé dans les écoles entre l'AIOMS et le Pouvoir organisateur - Décision

Le Conseil communal est invité à accepter le renouvellement des conventions-cadres en vue du prochain agrément 2024/2030 du service de Promotion de la Santé dans les Écoles, entre l'intercommunale AIOMS et le Pouvoir organisateur des écoles communales de la Ville de Binche.

Accord à l'unanimité

33. Enseignement fondamental - Année scolaire 2023/2024 - Suspension des cours dans les écoles communales fondamentales de la ville de Binche le lundi 12 et le mercredi 14 février 2024 suite aux festivités du Carnaval de Binche - Ratification

Le Conseil communal est invité à ratifier la délibération du Collège du 04 décembre 2023, point n°99, par laquelle il décide de suspendre les cours dans les écoles communales fondamentales de la ville de Binche le lundi 12 février 2024 (soit 6 périodes de cours) et le mercredi 14 février 2024 (soit 4 périodes de cours) suite au déroulement des festivités du carnaval de la Ville de Binche.

Accord à l'unanimité

34. Enseignement fondamental - Année scolaire 2023/2024 - Récupération des 10 périodes de cours dans les écoles communales fondamentales de la ville de Binche suite à la suspension de celles-ci le lundi 12 et le mercredi 14 février 2024 - Ratification

Le Conseil communal est invité à ratifier la délibération du Collège du 04 décembre 2023, point n°100, par laquelle il décide de se prononcer sur la récupération des 10 périodes de cours suite à la suspension de celles-ci le lundi 12 février 2024 (6 périodes de cours) et le mercredi 14 février 2024 (4 périodes de cours).

Accord à l'unanimité

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

35. Enseignement de promotion sociale - Année scolaire 2022/2023 - Organisation des cours - Décision

Le Conseil communal est invité à procéder à l'ouverture des différentes unités de formation composant les cours de l'Institut Supérieur Plus Outre pour l'année scolaire 2022/2023.

Accord à l'unanimité

PLAN DE COHESION SOCIALE

36. Approbation des conventions de partenariat et paiement des prestations des partenaires du Plan de Cohésion sociale pour l'année 2024 - Décision

Le Conseil communal est invité à :

- marquer son accord sur les conventions de partenariat entre le PCS et les Asbl Caritas et Masaber pour l'année 2024;
- marquer son accord sur le paiement des subventions aux Asbl Caritas et Masaber (conventions) pour l'année 2024;
- prendre connaissance du paiement des subventions aux Asbl 6 Beaufort, Braseap, la conciliation éthique (marchés publics attribués en 2020) pour l'année 2024.

Accord à l'unanimité

37. Approbation des conventions de partenariat et paiement de la subvention « article 20 » aux différents partenaires du Plan de Cohésion Sociale pour l'année 2024 - Décision

Le Conseil communal est invité à :

- marquer son accord sur les conventions de partenariat entre le PCS et les Asbl Gymsana, Ateliers.BE et Ellipse-Alises pour l'année 2024;
- marquer son accord sur le paiement de la subvention article 20 aux Asbl Gymsana, Ateliers.BE et Ellipse-Alises (conventions) pour l'année 2024;
- prendre connaissance du paiement de la subvention article 20 à l'Asbl Espace Environnement (marché public attribué en date du 08 juin 2020) pour l'année 2024.

Accord à l'unanimité

38. Approbation des conventions (sans transfert financier) pour les partenaires du Plan de Cohésion sociale pour l'année 2024 - Décision

Le Conseil communal est invité à marquer son accord sur les conventions de partenariat (sans transfert financier) entre le PCS et les Asbl Espace Jeunes, AMO Transit, Trait d'Union - Fil d'Ariane et le réseau de santé mentale RHESEAU.

Accord à l'unanimité

POLICE ADMINISTRATIVE

39. Police administrative - Règlement complémentaire au code de la route - Modification du mode de stationnement à la rue Saint-Georges à Binche - Décision

Le Conseil communal est invité à prendre un règlement complémentaire au code de la route modifiant le mode de stationnement à la rue Saint-Georges à Binche (tronçon compris entre le croisement avec la rue Saint-Paul et les premières places de stationnement en épis).

Accord à l'unanimité

**40. Police administrative - Règlement complémentaire au code de la route -
Instauration d'une zone striée à Binche à la rue des Masures - Décision**

Le Conseil communal est invité à prendre un règlement complémentaire au code de la route instaurant une zone striée à Binche, à la rue des Masures, à proximité de l'école "Le Petit Collège".

Accord à l'unanimité

**41. Police administrative - Règlement complémentaire au code de la route -
Instauration d'un emplacement PMR - Décision**

Le Conseil communal est invité à adopter un règlement complémentaire au Code de la route instaurant un emplacement de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite à Ressaix, rue de la Station, n°76.

Accord à l'unanimité

PROJET DE PROCES-VERBAL

**42. Projet de procès-verbal de la séance du Conseil communal du 07 décembre
2023 - Approbation**

Le Conseil communal est invité à approuver le projet de procès-verbal du Conseil communal du 07 décembre 2023.

Accord à l'unanimité sans remarques

Divers :

Mme Philippe souhaite connaître l'évolution du dossier relatif à l'Hôtel des Remparts.

M. Devin explique ne pas être en possession d'une évaluation de la part du Comité d'acquisition à ce stade.

Mme Philippe demande si cela suit son cours.

M. Devin précise que c'est bien la volonté et la détermination de la Ville de Binche de faire avancer le dossier. Des négociations ont été entamées avec le propriétaire mais celles-ci n'ont pas abouti. Une expropriation est envisagée. Pour cela, M. Devin explique être tenu par une évaluation. À ce jour, il ne possède pas le montant.

*

La séance est levée.

*

Séance du Conseil du 6 février 2024 à 19h00

Points de la séance à huis clos

N°	Point	Service
43	Modification de la composition de la Commission Locale de Développement Rural - Décision	Urb.
44	Nomination des membres pour le Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée de la Ville de Binche suite à l'appel public à candidatures pour l'intégration de nouveaux membres - Approbation	pcs
45	Enseignement fondamental - Année scolaire 2023/2024 - Organisation des conseils de participation dans les écoles communales fondamentales - Ratification	Ens
46	Enseignement fondamental - Binche 2 - Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un directeur à titre temporaire dans un emploi non vacant de moins de 15 semaines en remplacement du titulaire absent du 22 octobre 2023 au 31 décembre 2023 - Prolongation - Ratification	Ens
47	Enseignement maternel - Année scolaire 2020/2021- Personnel - Désignation et affectation d'une puéricultrice contractuelle à raison d'un temps plein du 16/06/2021 au 25/06/2021 à l'Ecole Communale Fondamentale Binche 3 - Implantation de la rue des Arquebusiers 41 à Binche - Ratification	Ens
48	Enseignement fondamental - Personnel - Année Scolaire 2023/2024 - Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un maître de psychomotricité à titre définitif - Décision	Ens
49	Enseignement primaire - Personnel - Année scolaire 2020/2021 - Désignation d'un maître d'éducation physique à titre temporaire dans divers emplois non vacants durant l'année scolaire 2020/2021 - Décision	Ens
50	Enseignement primaire - Personnel - Année scolaire 2020/2021 - Désignation d'une maîtresse d'éducation physique à titre temporaire en qualité d'institutrice primaire, titre suffisant, dans des emplois non vacants pendant l'année scolaire 2020/2021 - Décision	Ens
51	Enseignement fondamental - Année scolaire 2022/2023 - Désignation et affectation d'une institutrice maternelle dans un emploi non vacant et vacant du 29 août 2022 au 7 juillet 2023 - Décision	Ens
52	Enseignement primaire - Personnel - Année scolaire 2020/2021 - Désignation d'un maître d'éducation physique à titre temporaire en qualité d'instituteur primaire titre suffisant dans un emploi non vacant du 21 octobre 2020 au 23 octobre 2020 - Décision	Ens
53	Enseignement primaire - Personnel - Années scolaires 2020/2021, 2021/2022 - Désignation d'un maître	Ens

	d'éducation physique en qualité d'instituteur primaire et d'instituteur maternel dans divers emplois non vacants à titre temporaire - Décision	
54	Enseignement primaire - Personnel - Année scolaire 2020/2021 - Désignation d'un maître d'éducation physique à titre temporaire en qualité d'instituteur primaire titre suffisant et dans un emploi non vacant du 15 mars 2021 au 19 mars 2021 - Décision	Ens
55	Enseignement maternel - Personnel - Année scolaire 2018/2019 - Désignation d'une maîtresse de psychomotricité à titre temporaire dans des emplois vacants et non vacants du 30 janvier 2019 au 28 juin 2019 - Décision	Ens
56	Enseignement primaire - Personnel - Année scolaire 2018/2019 - Désignation d'une maîtresse d'éducation physique à titre temporaire dans un emploi non vacant du 7 janvier 2019 au 1er février 2019 - Décision	Ens
57	Enseignement primaire - Personnel - Année scolaire 2020/2021 - Désignation d'un maître d'éducation physique à titre temporaire, dans un emploi non vacant à raison du 15 octobre 2020 au 16 octobre 2020 - Décision	Ens
58	Enseignement primaire - Personnel - Année scolaire 2020/2021 - Désignation d'un maître d'éducation physique à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 10 périodes par semaine du 14 au 15 janvier 2021 - Décision	Ens
59	Enseignement maternel et primaire - Personnel - Année scolaire 2020/2021- Désignation d'un maître d'éducation physique dans divers emplois non vacants à titre temporaire durant l'année scolaire 2020/2021 - Décision	Ens
60	Enseignement maternel - Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans des emplois non vacants pendant l'année scolaire 2023/2024 - Fin de contrat d'un commun accord au 20 novembre 2023 - Ratification	Ens
61	Enseignement artistique à horaire réduit - Année scolaire 2021/2022 - Direction - Académie des Beaux-Arts et Arts Décoratifs - Évaluation d'une directrice stagiaire au terme de la deuxième année de stage - Ratification	Ens
62	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de piano à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 20 périodes par semaine à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
63	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de trompette à titre temporaire dans un emploi vacant, à raison de 1 période par semaine, et à titre définitif, à raison de 4 périodes par semaine, et de musique de chambre instrumentale, à titre définitif, à raison de 4 périodes par	Ens

	semaine à partir du 28 août 2023	
64	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de chant à titre temporaire dans un emploi vacant et à raison de 5 périodes par semaine à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
65	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de guitare à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 3 période par semaine dans un emploi non vacant à raison de 12 périodes par semaine et à titre définitif à raison de 9 périodes par semaine à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
66	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de diction/déclamation à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 3 périodes par semaine et à titre définitif à raison de 7 périodes par semaine et d'art dramatique à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 2 périodes par semaine et à titre définitif à raison de 12 périodes par semaine à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
67	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de formation musicale à titre temporaire dans un emploi non vacant et à raison de 15 périodes par semaine à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
68	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de diction à titre temporaire dans un emploi non vacant et à raison de 7 périodes par semaine à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
69	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de piano à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 2 périodes par semaine d'accompagnement piano à titre temporaire dans un emploi non vacant et à raison de 1 période par semaine et de musique de chambre instrumentale à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 4 périodes par semaine à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
70	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de chant POP à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 10 périodes par semaine et de chant d'ensemble à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 4 périodes par semaine à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
71	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024	Ens

	- Désignation et affectation d'un professeur de piano à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 2 périodes par semaine et à titre définitif à raison de 22 périodes par semaine à partir du 28 août 2023 - Décision	
72	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur d'orgue à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 5 période par semaine et à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
73	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de danse classique à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 15 périodes par semaine à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
74	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de trompette à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 5 périodes par semaine à partir du 6 septembre 2023 - Décision	Ens
75	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et fixation des prestations des professeurs pour l'année scolaire 2023/2024 - Décision	Ens
76	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Grilles-horaires du personnel chargé de cours à partir du 28 août 2023 - Approbation	Ens
77	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Horaire du personnel non chargé de cours à partir du 28 août 2023 - Approbation	Ens
78	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie de musique, danse et déclamation et Académie des Beaux-Arts et Arts Décoratifs de la Ville de Binche - Personnel - Année scolaire 2023/2024 - Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un professeur de diction-déclamation à titre définitif et à titre temporaire - Prise d'acte	Ens
79	Enseignement artistique à horaire réduit - Personnel - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Extension de la nomination à titre définitif d'un professeur de piano au 1er novembre 2023 à raison de 2 périodes par semaine - Décision	Ens
80	Enseignement artistique à horaire réduit - Personnel - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Nomination à titre définitif d'un professeur d'orgue au 1er novembre 2023 à raison de 5 périodes par semaine - Décision	Ens
81	Enseignement artistique à horaire réduit - Personnel - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année	Ens

	scolaire 2023/2024 - Extension de la nomination à titre définitif d'un professeur de guitare au 1er novembre 2023 et à raison de 3 périodes par semaine - Décision	
82	Enseignement artistique à horaire réduit - Personnel - Académie de Musique, Danse et Déclamation - Année scolaire 2023/2024 - Nomination à titre définitif d'un professeur de piano au 1er novembre 2023 et à raison de 20 périodes par semaine - Décision	Ens
83	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de formation pluridisciplinaire à titre temporaire dans des emplois non vacants et à raison de 8 périodes par semaine et de 3 périodes par semaine à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
84	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de préparatoire pluridisciplinaire à titre temporaire dans un emploi non vacant et à raison de 7 périodes par semaine à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
85	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de formation pluridisciplinaire à titre temporaire dans des emplois non vacants à raison de 2 périodes par semaine et de 1 période par semaine dans un emploi vacant et à raison de 6 périodes par semaine et de préparatoire pluridisciplinaire à titre définitif à raison de 10 périodes par semaine à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
86	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur d'Histoire de l'Art à titre temporaire dans un emploi vacant et à raison de 3 périodes par semaine et ce à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
87	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et affectation d'un professeur de formation pluridisciplinaire à titre temporaire dans un emploi vacant et à raison de 6 périodes par semaine et de dessin à titre définitif et à raison de 12 périodes par semaine et ce à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
88	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs - Année scolaire 2023/2024 - Désignation et fixation des prestations des professeurs pour l'année scolaire 2023/2024 - Décision	Ens
89	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs - Année scolaire 2023/2024 - Grilles-horaires du personnel chargé des cours à partir du 28 août 2023 - Décision	Ens
90	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie des	Ens

	Beaux-Arts et des Arts Décoratifs - Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un professeur de peinture à titre temporaire dans un emploi non vacant et à raison de 8 périodes par semaine et ce à partir du 18 septembre 2023 - Décision	
91	Enseignement artistique à horaire réduit - Académie des Beaux-Arts et des Arts Décoratifs - Année scolaire 2023/2024 - Désignation d'un professeur de peinture à titre temporaire dans un emploi non vacant et à raison de 4 périodes par semaine et ce à partir du 18 septembre 2023 - Décision	Ens
92	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2020/2021 - 2021/2022 - 2022/2023 - Personnel - Désignation d'un professeur d'informatique à titre temporaire dans des emplois vacants et non vacants- Décision	Ens
93	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2020-2021 / 2021-2022 / 2022-2023 - Personnel - Désignation d'un professeur de PP dentelle DI à titre temporaire - Décision	Ens
94	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2018-2019 / 2019-2020 / 2020-2021 / 2021-2022 / 2022-2023 - Personnel - Désignation d'un professeur de sciences humaines DI à titre temporaire et temporaire prioritaire dans des emplois vacants - Décision	Ens
95	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2021/2022 - Personnel - Désignation d'un professeur de mathématiques à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
96	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2019/2020 - Personnel - Désignation d'un professeur d'italien à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
97	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2018/2019 - Personnel - Désignation d'un professeur de formation générale à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
98	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2017/2018 - Personnel - Désignation d'informatique à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
99	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2018/2019 - Personnel - Désignation d'anglais à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
100	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2019/2020 - Personnel - Désignation d'un professeur de mathématiques à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
101	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur	Ens

	Plus Oultre - Année scolaire 2018/2019 - Personnel - Désignation d'un professeur de sciences à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	
102	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2017/2018 - 2018/2019 - Personnel - Désignation d'un professeur de mathématiques à titre temporaire dans des emplois vacants et non vacants - Décision	Ens
103	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2017/2018 - 2018/2019 - Personnel - Désignation d'un professeur de géographie et de sciences sociales à titre temporaire dans des emplois vacants et non vacants - Décision	Ens
104	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2018/2019 - Personnel - Désignation d'un professeur de mathématiques à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
105	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2021/2022 - Personnel - Désignation d'un professeur de mathématiques à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
106	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2017/2018-2018/2019-2019/2020-2021/2022 - Personnel - Désignation d'un professeur d'informatique à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
107	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2017/2018-2018/2019-2019/2020-2020/2021-2021/2022 - Personnel - Désignation d'un professeur de sciences sociales à titre temporaire dans des emplois vacants - Décision	Ens
108	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2018-2019 / 2019-2020 / 2020-2021 / 2021-2022 / 2022-2023 - Personnel - Désignation d'un professeur d'histoire DS et de sciences sociales DS à titre temporaire et temporaire prioritaire dans des emplois vacants - Décision	Ens
109	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Personnel - Année scolaire 2017/2018 - Désignation d'un professeur de sciences à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
110	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Personnel - Année scolaire 2017/2018 - Désignation d'un professeur de CG géographie DS à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
111	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2017/2018 - 2018/2019 - Personnel - Désignation d'un professeur d'assurance à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
112	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2017/2018 - Personnel -	Ens

	Désignation d'un professeur d'anglais à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	
113	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2017/2018 - Personnel - Désignation d'un professeur d'anglais à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
114	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2020/2021 - Personnel - Désignation d'un professeur de mathématiques à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
115	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2021/2022 - Personnel - Désignation d'un professeur de français langue étrangère à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
116	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2017/2018 - 2018/2019 - 2019/2020 - 2020/2021 - Personnel - Désignation d'un professeur de comptabilité et de cours commerciaux à titre temporaire - Décision	Ens
117	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2017 - 2018 / 2018-2019 / 2019-2020 / 2020-2021 / 2021-2022 / 2022-2023 - Personnel - Désignation d'un professeur de français à titre temporaire et temporaire prioritaire - Décision	Ens
118	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2021/2022 - Personnel - Désignation d'un professeur de confection à titre temporaire - Décision	Ens
119	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2019/2020-2020/2021-2021/2022 - Personnel - Désignation d'un professeur d'espagnol à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
120	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2021/2022 - Personnel - Désignation d'un professeur d'anglais à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
121	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2021/2022 - Personnel - Désignation d'un professeur d'espagnol à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
122	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2021/2022 - Personnel - Désignation d'un professeur d'italien à titre temporaire - Décision	Ens
123	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2018/2019 - Personnel - Désignation d'un professeur d'assurance à titre temporaire dans des emplois vacants - Décision	Ens
124	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur	Ens

	Plus Oultre - Années scolaires 2020/2021 et 2021/2022 - Personnel - Désignation d'un professeur d'informatique et de secrétariat bureautique à titre temporaire - Décision	
125	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2018/2019 - Personnel - Désignation d'un professeur d'italien à titre temporaire - Décision	Ens
126	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2020/2021 - Personnel - Désignation d'un professeur de comptabilité à titre temporaire - Décision	Ens
127	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2017/2018 - Personnel - Désignation d'un professeur de psychopédagogie à titre temporaire - Décision	Ens
128	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2017/2018 - 2018/2019 - Personnel - Désignation d'un professeur d'assurance à titre temporaire - Décision	Ens
129	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2020/2021 - Personnel - Désignation d'un professeur de mathématiques à titre temporaire - Décision	Ens
130	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2019/2020 - Personnel - Désignation d'un professeur de mathématiques à titre temporaire - Décision	Ens
131	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2020/2021 - Personnel - Désignation d'un professeur d'informatique à titre temporaire - Décision	Ens
132	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2017/2018 - Personnel - Désignation d'un professeur d'histoire à titre temporaire - Décision	Ens
133	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2017/2018 - 2018/2019 - 2019/2020 - Personnel - Désignation d'un professeur d'assurance à titre temporaire - Décision	Ens
134	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2021/2022 - Personnel - Désignation d'un professeur de français langue étrangère à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
135	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2018/2019 - Personnel - Désignation d'un professeur de sciences humaines à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
136	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2017/2018 et 2018/2019 - Personnel - Désignation d'un professeur de secrétariat-	Ens

	bureautique à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	
137	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2021/2022 - Personnel - Désignation d'un professeur de confection à titre temporaire dans des emplois vacants et non vacants - Décision	Ens
138	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2017/2018 et 2018/2019 - Personnel - Désignation d'un professeur d'anglais à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
139	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2019/2020 - Personnel - Désignation d'un professeur de mathématiques à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
140	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Années scolaires 2017/2018 - 2018/2019 et 2019/2020 - Personnel - Désignation d'un professeur d'assurance à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens
141	Enseignement de promotion sociale - Institut Supérieur Plus Oultre - Année scolaire 2019/2020 - Personnel - Désignation d'un professeur de mathématiques à titre temporaire dans un emploi vacant - Décision	Ens